



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Autoblack

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Autoblack  
 Numéro du produit VN2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Peinture.  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques  
 Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine  
 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement  
 Aquatic Chronic 2 - H411

###### Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R65. N;R51/53. R10,R67.

###### Santé humaine

Vapeurs and spray/brouillards en fortes concentrations sont narcotiques. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

###### Physicochimique

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandent au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



## Autoblack

**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Contient**

Solvant Naptha (petroleum), medium aliph

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<p><b>Solvant Naptha (petroleum), medium aliph</b> <span style="float: right;"><b>30-60%</b></span></p> <p>Numéro CAS: 64742-88-7    Numéro CE: 265-191-7</p>										
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"><b>Classification</b></td> <td style="width: 50%; border: none;"><b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Flam. Liq. 3 - H226</td> <td style="border: none;">Xn;R65. N;R51/53. R10,R66,R67.</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Asp. Tox. 1 - H304</td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">STOT SE 3 - H336</td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Aquatic Chronic 2 - H411</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	Flam. Liq. 3 - H226	Xn;R65. N;R51/53. R10,R66,R67.	Asp. Tox. 1 - H304		STOT SE 3 - H336		Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>									
Flam. Liq. 3 - H226	Xn;R65. N;R51/53. R10,R66,R67.									
Asp. Tox. 1 - H304										
STOT SE 3 - H336										
Aquatic Chronic 2 - H411										

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.

**Ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.

**Contact cutané**

## **Autoblack**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### **Contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

#### **Inhalation**

Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

#### **Ingestion**

En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.

#### **Contact cutané**

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

#### **Contact oculaire**

Irritation des yeux et des muqueuses.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

---

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### **Dangers particuliers**

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Le produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

#### **Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

#### **Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions individuelles**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

## Autoblack

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

#### Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

#### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.

## Autoblack

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect**

Liquide visqueux. Liquide.

**Couleur**

Black.

**Odeur**

Solvant.

**Seuil olfactif**

Non disponible. Non disponible.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

~ 153 @°C @ 760 mm Hg

**Point d'éclair**

~ 41°C (Coupelle fermée).

**Taux d'évaporation**

Indéterminé.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

: 0.6 : :

**Pression de vapeur**

6.6 kPa @ °C

**Densité de vapeur**

Indéterminé.

**Densité relative**

~ 0.880 - 0.920 @ (20°C)°C

**Solubilité(s)**

Insoluble dans l'eau.

**Coefficient de partage**

Non disponible.

**Température d'auto-inflammabilité**

~ 265°C

**Température de décomposition**

Non disponible.

**Viscosité**

Non disponible. @ °C

**Propriétés comburantes**

Non applicable.

**Commentaires**

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

#### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil**

Ce produit contient au maximum 450 g/litre de COV.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

## Autoblack

### 10.5. Matières incompatibles

#### **Matières incompatibles**

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### **Danger par aspiration**

Viscosité cinématique ≤ 20,5 mm<sup>2</sup>/s.

#### **Information générale**

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

#### **Inhalation**

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

#### **Ingestion**

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

#### **Contact cutané**

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

#### **Contact oculaire**

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

#### **Voie d'exposition**

Ingestion. Inhalatoire Absorption cutanée

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

---

#### **Écotoxicité**

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Ne pas permettre produit a entrer dans la canalisation ni dans l'eau.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance et dégradabilité**

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

Non disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## Autoblack

Non applicable.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné). Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.

##### Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1999
N° ONU (IMDG)	1999
N° ONU (ICAO)	1999

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les liants routiers et les cut backs bitumineux
Nom d'expédition (IMDG)	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les liants routiers et les cut backs bitumineux
Nom d'expédition (ICAO)	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les liants routiers et les cut backs bitumineux
Nom d'expédition (ADN)	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les liants routiers et les cut backs bitumineux

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Risque subsidiaire ADR/RID	
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Étiquette IMDG	
Classe/division ICAO	3
Risque subsidiaire ICAO	
Étiquettes de transport	

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Oui.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W

## Autoblack

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Réglementations nationales**

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

#### **Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### **Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

#### **Classification de danger pour l'eau**

WGK 1

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **SECTION 16: Autres informations**

#### **Information générale**

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

#### **Commentaires sur la révision**

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 13/02/2015

**Révision** 2

**Remplace la date** 11/02/2015

**Statut de la FDS** Approuvé.

#### **Phrases de risque dans leur intégralité**

R10 Inflammable.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### **Mentions de danger dans leur intégralité**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.